

Heathrow Associates Inc.

PAR TÉLÉCOPIEUR

Le 5 novembre 2012

Comité sénatorial des affaires juridiques et constitutionnelles
Le Sénat du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0A4

Honorables sénateurs,

La présente concerne le projet de loi C-290, que j'appuie, et plus particulièrement les témoignages de M. Paul Beeston et des représentants de la Ligue majeure de baseball. M. Beeston a tort lorsqu'il affirme que la légalisation des paris sportifs sur un seul match compromettra l'intégrité des sports professionnels. En fait, c'est le contraire qui se produira, leur intégrité sera préservée.

Je me fonde sur mes 34 années d'expérience au sein de la Police provinciale de l'Ontario, dont la majeure partie a été consacrée aux enquêtes sur le jeu clandestin, notamment la prise de paris clandestins. J'ai travaillé aux Opérations policières conjuguées et à la Section du crime organisé du Bureau des renseignements, à la Direction de la lutte contre l'escroquerie et à la Section des jeux. J'ai aussi travaillé à la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario.

J'ai dirigé de nombreuses enquêtes sur le jeu clandestin, mené des opérations d'infiltration dans les principaux cercles de jeu clandestin et donné des conférences sur ce sujet au Collège canadien de police ainsi que sur le blanchiment d'argent au Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada. J'ai conseillé des gouvernements provinciaux sur diverses questions relatives au jeu légalisé et clandestin et joué un rôle important dans la création de la *Loi sur la réglementation des jeux* de l'Ontario et de ses règlements. J'ai témoigné à titre d'expert et conseillé des avocats à de nombreuses reprises. J'ai donné de la formation à des employés d'organismes de la Couronne et du secteur privé.

Le gouvernement du Canada et celui de l'Ontario m'ont décerné des mentions, tout comme le FBI pour mes enquêtes sur le crime organisé. Lorsque j'ai pris ma retraite en 2003, j'étais sergent-détective d'état-major. Depuis, je continue à fournir des services d'experts-conseils aux forces de l'ordre, aux gouvernements et à leurs organismes ainsi qu'au secteur privé.

Au cours de ma carrière de plus de 40 ans, j'ai compris certains faits relatifs au jeu en général et aux paris sportifs en particulier.

- Le pari est répandu dans toutes les couches de la société.
- Le crime organisé, par l'intermédiaire de ses preneurs aux livres fantoches, fournit à la population un service qu'elle ne peut obtenir légalement.
- Les gens croient que les preneurs de paris fournissent un service et tous sont convaincus qu'il ne s'agit pas d'une activité criminelle.
- La prise de paris clandestins est la principale source de revenus du crime organisé pour deux raisons :

Heathrow Associates Inc.

- De très nombreuses personnes veulent parier sur des épreuves sportives, et le font;
- Le risque d'être arrêté est très faible et, dans ce cas, les sanctions sont minimales.
- Le jeu clandestin soutenu par le crime organisé entraîne la commission d'autres actes criminels, comme l'extorsion, le prêt usuraire, la fraude et l'homicide.
- Lorsqu'il y a une solution de rechange légale (casino, terminal de loterie vidéo, loterie), la très grande majorité des parieurs optent pour cette solution.
- La légalisation du jeu réduit considérablement les activités illégales et les revenus que le crime organisé en tire.

M. Beeston et les représentants de la Ligue majeure de baseball auraient raison s'il n'y avait pas de paris sur les épreuves sportives, mais nous savons tous que la réalité est tout autre. Chaque jour, des gens du monde entier parient des milliards de dollars sur de telles épreuves, ce qui est légal en Grande-Bretagne, en Europe, en Australie et sur les sites de jeu en ligne réglementés, mais illégal en Amérique du Nord, sauf au Nevada.

M. Beeston a raison de dire que, dans le passé, les criminels ont tenté de truquer les résultats des matchs. Par contre, ce que M. Beeston et les représentants de la Ligue majeure n'ont pas compris, ou ce qu'ils ont concédé plus vraisemblablement, c'est qu'en légalisant les paris, comme en Grande-Bretagne, en Europe, en Australie et sur les sites de jeu en ligne réglementés, on découvre des schémas de jeu inhabituels ou douteux, ou même des paris simples, qui peuvent mener à une enquête, et qui y mènent.

C'est ce qui a permis de découvrir une bonne partie des matchs truqués, dont les médias ont fait état ces dernières années. Je suis convaincu qu'il aurait été impossible de le savoir autrement.

Existe-t-il un meilleur moyen de démasquer les tentatives de profiter du trucage des résultats que de connaître le montant du pari et sur quels résultats la personne mise? De telles informations seraient certainement utiles au Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, qui lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

De plus, je demanderais à M. Beeston ce qu'il espère obtenir exactement en n'offrant pas un milieu sûr aux millions de Canadiens qui parient sur les épreuves sportives. Je lui demanderais aussi pour quelles raisons il est prêt à laisser des milliards de dollars à des criminels qui financent ainsi leurs activités illégales et à permettre à des exploitants en ligne à l'étranger d'empocher des milliards. Les recettes tirées des paris ne seraient-elles pas plus utiles pour financer des programmes comme les soins de santé et l'éducation et créer des emplois dans l'industrie du jeu légalisé?

Je serais heureux de vous donner plus de précisions ou de répondre à vos questions.

Respectueusement soumis,

Le directeur,

Joe Fotia